

POLITIQUE SECTORIELLE

Le rôle de l'Etat dans le développement de l'industrie porte sur la mise en place de mesures d'organisation et de réglementation du secteur et sur la promotion de l'investissement.

A ce titre, les principales mesures récemment adoptées, peuvent se résumer comme suit :

- La création et l'aménagement des zones industrielles,
- La mise en place de pépinières d'entreprises,
- Les allègements fiscaux,
- L'assistance financière et technique pour la mise à niveau des entreprises.

Concernant l'aménagement de zones industrielles, plusieurs promoteurs privés s'adonnent aussi, de plus en plus, à cette activité.

Le présent document a été réalisé, en vue de mieux informer les promoteurs sur les procédures administratives et réglementaires relatives à l'investissement dans le secteur de l'industrie.

A cet effet, seront traités, ci-après, les points suivants :

- La réglementation des normes industrielles marocaines,
- La certification des entreprises industrielles,
- La propriété industrielle,
- Le fonds de soutien pour la mise à niveau des entreprises,
- Le fonds de dépollution industrielle,
- Les centres techniques,
- Les parcs industriels et zones franches d'exportation,
- Les procédures de création d'une entreprise au Maroc,
- Les modalités de financement d'une entreprise au Maroc,
- Les avantages accordés au secteur industriel.